

Programme de formation

et bulletin d'inscription

*Tarifs réduits pour les
petites collectivités,
nous consulter.*



FORMATION
& TERRITOIRES



09.71.52.25.40

Réf. AFA 03

2018/ 19

**L'ENCADREMENT DES ATSEM – UNE NECESSITE
FACE A L'EVOLUTION DE CE METIER
AU SEIN DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE
EN ECOLE MATERNELLE**

contact@formation-territoires.fr

FORMATION & TERRITOIRES - SAS au capital de 10 000 € - 5 villa des Sureaux 95880 Enghien-Les-Bains

contact@formation-territoires.fr – Tél : 09 71 52 25 40 – Fax : 01 34 28 06 43

R.C.S PONTOISE - SIRET 531 798 734 00020 – TVA intracommunautaire FR 63531 798734 – APE 8559A

LA COMPÉTENCE AU CŒUR DE VOTRE REGION

Formation et Territoires conçoit et met en œuvre sur l'ensemble du territoire français une nouvelle approche en matière de formation exclusivement dédiée aux acteurs du service public et qui apporte une nouvelle dimension dans la formation fondée sur trois grands principes :

1. La qualité des formations :

Toutes nos formations sont conçues et élaborées pour offrir la garantie :

- d'une totale pertinence et cohérence des contenus avec les besoins professionnels ;
- de formations entièrement réactualisées en tenant compte des dernières évolutions techniques ou juridiques ;
- d'un déroulé 100% pédagogique garanti par l'expérience et la compétence de nos formateurs : rappel du contexte réglementaire, actions à mettre en œuvre et bonnes pratiques, maîtrise des outils, des modèles et des solutions concrets et performants...
- d'une validation des connaissances acquises : les formations sont découpées en différentes séquences qui font toutes l'objet d'une validation des connaissances au travers la mise en œuvre d'outils, des ateliers rédactionnels, des mises en situation.

2. Une présence sur tout le territoire :

Afin de réduire vos temps de déplacement, de vous permettre de vous concentrer sur vos missions opérationnelles et d'être au cœur de vos problématiques locales, Formation & Territoires innove en mettant en œuvre ses formations au plus près de chez vous dans votre territoire.

Les formations sont par exemple délivrées à Paris, Marseille, Nantes, Lille, Metz, Clermont-Ferrand, Toulouse.... Ainsi les stagiaires bénéficient du meilleur des formations « Inter » pour permettre des échanges fructueux entre les participants.

3. Partage, réseau et collaboration comme philosophie :

Les problématiques particulières de nos stagiaires sont toujours prises en compte. En nous appuyant sur des cas concrets et sur les problématiques propres aux participants nous apportons une dimension vraiment opérationnelle à nos formations et les éventuels particularismes locaux ne sont pas ignorés. Cette dimension relationnelle prend d'autant plus de sens qu'elle s'appuie sur un réseau favorisé par la proximité géographique des stagiaires.



Sommaire

Présentation

[Voir page 3](#)

Le programme de la formation

[Voir page 4](#)

Calendrier des formations

[Voir page 5](#)

Nos formateurs

[Voir page 5](#)

Formulaire d'inscription

[Voir page 7](#)

L'ENCADREMENT DES ATSEM – UNE NECESSITE FACE A L'EVOLUTION DE CE METIER AU SEIN DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE EN ECOLE MATERNELLE

Diriger pour une meilleure efficacité d'équipe dans le respect du principe de la double autorité (ville/école)

Le contexte

La réforme du statut des ATSEM effective au 1er janvier 2017 et les engagements d'amélioration du quotidien des ATSEM prises par Mme la ministre de la fonction publique le 13 février 2017 dernier et le décret 2018 -152 paru le 1er mars 2018 sur la revalorisation du métier d'ATSEM mettent en lumière les difficultés rencontrés par les encadrants ATSEM sur le terrain tout en offrant de nouvelles perspectives.

Dans un contexte de retour à la semaine de quatre jours et de suppression des TAP, Il est nécessaire de recentrer les ATSEM sur leur métier initial tout en créant de la cohésion d'équipe et de la solidarité. Ces tâches ne sont pas des plus aisées, lorsque l'on est amené à gérer les agents à distance ou encore lorsque les encadrants des ATSEM qui incarnent l'autorité hiérarchique au nom du Maire, sont confrontés par instants à la responsabilité fonctionnelle des directeurs d'écoles.

Ce stage basé sur le management des ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) par des cadres intermédiaires des collectivités territoriales s'inscrit dans une démarche visant à favoriser la

Les objectifs de la formation

- ▶ Identification du cadre institutionnel de travail des ATSEM
- ▶ Identifier les compétences à mettre en œuvre pour encadrer des ATSEM
- ▶ Situer son poste d'encadrant dans l'organigramme hiérarchique des services de la collectivité
- ▶ Repérer les différentes missions d'un responsable des ATSEM
- ▶ Organiser l'activité selon différentes séquences

Le public concerné

Tout agent en situation d'encadrement de service ou d'équipe d'ATSEM



FORMATION ET TERRITOIRES :

LA COMPETENCE AU CŒUR DE VOTRE REGION

Formation et Territoires conçoit et met en œuvre sur l'ensemble du territoire français une nouvelle approche en matière de formation exclusivement dédiée aux acteurs du service public et qui apporte une nouvelle dimension dans la formation.

Partage, réseau et collaboration comme philosophie :

Les problématiques particulières de nos stagiaires sont toujours prises en compte. En nous appuyant sur des cas concrets et sur les problématiques propres aux participants nous apportons une dimension vraiment opérationnelle à nos formations et les éventuels particularismes locaux ne sont pas ignorés. Cette dimension relationnelle prend d'autant plus de sens qu'elle s'appuie sur un réseau favorisé par la proximité géographique des stagiaires.

Les acquis à l'issue de la formation



A l'issue de ce stage, les participants forts des apports théoriques et méthodologiques pourront directement mettre en pratique ces outils de managements sur le terrain et faire adhérer leur équipe aux projets et à l'organisation choisis. Des échanges entre stagiaires et le travail sur les problématiques professionnelles propres des participants serviront de laboratoire de réflexion pour aborder de nouvelles compétences managériales.

Le programme de la formation

- ▶ Histoire de l'école maternelle et des métiers de la petite enfance
- ▶ Dispositions statutaires des ATSEM et leur cadre d'évolution en tant qu'agents territoriaux
- ▶ Définition des missions des ATSEM au service des enfants et en assistance pédagogique aux enseignants
- ▶ La collaboration ville / éducation nationale dans le respect des prérogatives de chacun
- ▶ Les 4 grands domaines pour une gestion du temps de travail efficace
- ▶ Elaborer son emploi du temps en fonction de ses besoins et ceux de l'organisation
- ▶ Les différentes missions du responsable des ATSEM en matière d'organisation, communication, accompagnement et motivation
- ▶ Définition des fiches de postes et recrutement
- ▶ Adapter son style de direction d'équipe
- ▶ Stratégies et techniques de négociation visant à prévenir et résoudre les conflits
- ▶ La gestion des situations délicates ou difficiles

Les outils

- ▶ Textes relatifs au statut des ATSEM à jour du décret 2018-152 paru le 1er mars 2018 sur la revalorisation du métier d'ATSEM
- ▶ Fiche récapitulative des 3 grandes fonctions des ATSEM
- ▶ Identification de l'autorité hiérarchique du Maire sur les ATSEM / responsabilité fonctionnelle du directeur d'école durant le temps scolaire, nécessitant la collaboration ATSEM/enseignant
- ▶ Modèle de charte relative au fonctionnement des ATSEM
- ▶ Fiche récapitulative des 4 grands domaines de gestion du temps
- ▶ Support d'aide à l'élaboration de son emploi du temps en fonction de ses besoins et de ceux de l'organisation
- ▶ Fiche récapitulative des différentes missions d'un responsable d'ATSEM
- ▶ Etude de fiches de postes d'ATSEM et de responsable d'ATSEM
- ▶ Support d'aide à la menée d'entretiens professionnels efficaces
- ▶ Exercice d'aide à la détermination d'objectifs réalistes, afin d'y faire adhérer son équipe
- ▶ Les outils de motivation d'une équipe / aux facteurs de démotivation au travail
- ▶ Les différents styles de direction d'équipe, basés sur la motivation et la compétence des agents
- ▶ Différentes stratégies en résolution de conflits, leur prévention et les techniques de négociation

La pédagogie

Cette formation insistera sur les bases fondamentales nécessaires à la connaissance du métier d'ATSEM afin d'adapter son style de management à ses contraintes. Les points essentiels relatifs aux missions d'encadrement des ATSEM feront l'objet d'une illustration par des cas concrets afin d'assurer aux participants une meilleure vision des sujets abordés.

La relation entre les différents intervenants en école maternelle sera traitée de manière à faire rejaillir le nécessaire renforcement de leur collaboration, influant ainsi sur la motivation des équipes d'ATSEM.

Une attention sera apportée à la prise en compte des attentes des participants par des réponses à leurs interrogations qui auront été recueillies en début du stage, mais aussi par des échanges entre stagiaires sur leurs problématiques professionnelles réciproques.

Les formateurs intervenant sur cette formation :

Abdel MAKACI

Après une longue expérience en encadrement dans le secteur de l'animation enfance et jeunesse, Abdel MAKACI s'est orienté dans une autre voie pour occuper aujourd'hui le poste de responsable des agents des écoles et des accueils de loisirs, mais aussi des agents d'entretien au sein d'une ville de la région parisienne. L'amenant à s'occuper de 85 agents.

Cela fait 18 ans qu'il est en situation d'encadrement d'équipes d'agents s'occupant d'enfants ou de jeunes, au sein de différentes structures éducatives ou d'animation, lui ayant conféré une bonne connaissance de l'environnement professionnel qui a trait aux collectivités territoriales, et plus particulièrement à la gestion des agents municipaux au sein des écoles.

Déjà formateur dans le secteur de l'animation, et connaissant la problématique de l'encadrement des ATSEM du fait de sa pratique, il vous fera partager ses connaissances et son expérience afin d'optimiser vos acquis pour que vous puissiez adapter à votre réalité de terrain, le style de management adéquat.

Calendrier des formations

Références	Dates et villes	
890 euros non assujettis à la TVA—déjeuner compris <i>Tarifs réduits pour les collectivités de—5000 habitants</i>	Paris	29 & 30 novembre 2018 24 & 25 janvier 2019 13 & 14 mars 2019 16 & 17 mai 2019 13 & 14 juin 2019
	Lyon	22 & 23 novembre 2018 31 janvier & 1er février 2019 21 & 22 mars 2019 22 & 23 mai 2019 19 & 20 juin 2019

Extrait des conditions générales de vente

Suivi de votre pré-inscription

À réception de votre demande de pré-inscription, vous recevrez par email un formulaire d'inscription à nous retourner, au plus tard, un mois avant la date de formation, rempli et signé par courrier à l'adresse de Formation & Territoire 1 bis bd Cotte 95880 Enghien-Les-Bains ou par fax au 01 34 28 06 43. Formation & Territoires vous fera parvenir une facture en deux exemplaires, qui tiendra lieu de convention de formation simplifiée.

Une convocation vous sera adressée 10 jours avant la formation ; elle précisera les horaires, le lieu et les moyens d'accès. Elle vous sera demandée dès votre arrivée sur le lieu de la formation. Sur place, vous serez invité(e) à signer une liste d'émargement, nécessaire à l'établissement d'une attestation de présence expédiée sous quinzaine après la formation.

Pour tout renseignement concernant les inscriptions, vous pouvez contacter le service des inscriptions au 09 71 52 25 40 ou par fax au 01 34 28 06 43 ou par e-mail : inscription@formation-territoires.fr.

Remplacements

Les remplacements de participants sont possibles à tout moment, sans frais supplémentaire, sous réserve que le client communique par écrit les noms et coordonnées du remplaçant.

Annulation / report

Formulées par écrit, les annulations donneront lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elles sont reçues 15 jours avant la formation.

Passé ce délai, aucun remboursement ne sera possible mais un report sur une autre session de formation sera possible.

Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, Formation & Territoires se réserve le droit d'annuler cette formation au plus tard une semaine avant la date prévue.

Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou, à votre convenance, un avoir sera émis.

Pour annuler votre inscription, vous êtes tenus de prévenir le service inscriptions par fax au 01 34 28 06 43, par courrier ou par e-mail à inscription@formation-territoires.fr au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Assurances, responsabilités

L'employeur – ou selon le cas le participant – s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de Formation & Territoires ou des participants. La responsabilité de Formation & Territoires ne saurait être retenue de quelque manière que

ce soit concernant tous agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le participant.

Tarifs

Tous les prix sont indiqués nets de toutes taxes. Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription excepté pour les collectivités territoriales qui, conformément aux règles établies par la comptabilité publique, règlent postérieurement à la prestation.

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Coordonnées et plan d'accès

L'adresse du lieu de formation est susceptible de varier en fonction notamment du nombre de participants. Les coordonnées et plan d'accès seront adressés aux stagiaires par courriel au plus tard 10 jours avant la date de la formation. Les informations sont également disponibles sur simple demande à inscription@formation-territoires.fr.

Confidentialité

Les contenus, outils et supports de formation sont la propriété de Formation & Territoires. Le client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser, même à titre gratuit, à des membres de son personnel ou à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sauf autorisation expresse et écrite de Formation & Territoires ou de ses ayants droits.

Informatique et libertés

Les informations recueillies par Formation & Territoires sont nécessaires à la gestion et au suivi de vos inscriptions et peuvent faire l'objet d'un traitement informatique dans ce cadre. Elles font l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL sous le numéro d'enregistrement 1512842.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004 (art.38 et s.), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : Formation & Territoires - Service inscriptions - 5 villa des Sureaux 95880 Enghien-Les-Bains ou en écrivant à courriel@formation-territoires.fr.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Bulletin d'inscription

À photocopier, compléter et renvoyer :

Par fax au 01 34 28 06 43

Par courrier à l'adresse de :

FORMATION & TERRITOIRES – Service des inscriptions

5 villa des Sureauux 95880 Enghien-Les-Bains

Pour un devis personnalisé, contactez-nous :

À inscription@formation-territoires.fr

Par téléphone au 09 71 52 25 40

ORGANISME :

Raison sociale :

Adresse :

Personne chargée de l'inscription :

Fonction :

Tél. : Fax : E-Mail :

ADRESSE DE FACTURATION (si différente) / ORGANISME COLLECTEUR

Titre de la formation : **L'ENCADREMENT DES ATSEM – UNE NECESSITE FACE A L'EVOLUTION DE CE METIER AU SEIN DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE EN ECOLE MATERNELLE - Réf. AFA 03**

Dates et lieux :

TOTAL (€ net) :

PARTICIPANT(S) *Les réductions s'appliquent pour des inscriptions multiples sur une même session*

<p>1^{er} stagiaire</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Fonction :</p> <p>Tél. :</p> <p>Fax :</p> <p>Email :</p>	<p>3^e stagiaire (-20%)</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Fonction :</p> <p>Tél. :</p> <p>Fax :</p> <p>Email :</p>
<p>2^e stagiaire (-10%)</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Fonction :</p> <p>Tél. :</p> <p>Fax :</p> <p>Email :</p>	<p>4^e stagiaire (-30%)</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Fonction :</p> <p>Tél. :</p> <p>Fax :</p> <p>Email :</p>

Date :

En signant le bulletin, j'accepte les conditions générales de vente.

Cachet/signature